

Le 20 novembre 2021

NOTE D'INFORMATION N° 2021/08

I - Boite aux lettres du Père Noël

A partir du lundi 22 novembre, une magnifique boite aux lettres installée à côté de celle de la mairie accueillera les lettres au Père Noël de vos enfants, jusqu'au vendredi **17 décembre 2021**. Le Père Noël leur répondra soyez en assurés.

II - Inauguration des vitraux de l'église

A l'issue de la messe inaugurale du **dimanche 28 novembre**, les personnes souhaitant découvrir les vitraux sont conviées à un verre de l'amitié à **11h45** sur le parvis de l'église. Par ailleurs, dès début décembre, la municipalité ouvrira l'église au public afin de la (re) découvrir après cette rénovation.

Un affichage à l'entrée indiquera les dates et horaires d'ouverture prévus.

III - AFM Téléthon

A partir du 20 novembre, une urne sera mise à disposition en mairie, afin d'effectuer des dons en faveur de la recherche sur les maladies génétiques rares.

Ces dons bénéficient d'une réduction d'impôts de 66% du montant versé.

Afin d'aider pleinement l'AFM téléthon, la municipalité s'est engagée, avec l'aide de nos enseignantes, à organiser une course du muscle à laquelle participeront les élèves de l'école de Breuil-Bois-Robert, le vendredi **03 décembre à 14h00** sur le stade de la Mare Henriette.

IV - Illuminations de fin d'année

Nous faisons appel aux bonnes volontés qui souhaiteraient nous aider pour la décoration et l'illumination de la place du village, le **samedi 04 décembre à partir de 14h00**.

Le **dimanche 05 décembre à 17h30**, nous vous convions au lancement de ces illuminations et vous proposons de partager un chocolat ou un vin chaud.

V - Spectacle de Noël

Un spectacle de Noël, sur réservation en mairie, est proposé le **18 décembre 2021** aux enfants nés entre 2011 et 2021 mais pourrait être annulé si les mesures de confinement étaient de nouveaux en vigueur.

VI - Rétrospective villageoise

Dans le cadre de la valorisation du patrimoine du village, nous souhaiterions faire un inventaire des puits banaux ou particuliers qui seraient situés en limite ou sur vos propriétés.

A l'issue de ce recensement, un article sera rédigé dans la prochaine édition du journal communal auquel vous pourrez participer et y adjoindre des photos.

Merci de vous faire connaître en mairie.

VII - Calendrier des sapeurs-pompiers

Les pompiers de la caserne de Magnanville effectueront, comme chaque année, leur distribution de calendriers au sein de notre village. Merci de leur accorder le meilleur accueil.

CALENDRIER DES SAPEURS-POMPIERS
UNE TOURNÉE EN TOUTE SÉCURITÉ
24h/24h nous assurons votre sécurité

SAPEURS-POMPIERS
Yvelines

 <p>PENSEZ À VÉRIFIER QUE LES SAPEURS-POMPIERS PRÉSENTENT LEUR CARTE PROFESSIONNELLE</p>	 <p>NE LAISSEZ JAMAIS RENTRER LES SAPEURS-POMPIERS CHEZ VOUS, ILS NE VOUS LE DEMANDERONT PAS ILS RESPECTENT LES RÈGLES SANITAIRES DISTANCIATION-MASQUE-LAVAGE DES MAINS</p>
<p>LES SAPEURS-POMPIERS DOIVENT PORTER LEUR TENUE D'UNIFORME COMPLETE ET PORTER L'ÉCUSSON DÉPARTEMENTAL</p> 	<p>LES SAPEURS-POMPIERS QUI VOUS PROPOSENT LE CALENDRIER NE FIXENT PAS DE PRIX, LE DON N'EST PAS OBLIGATOIRE ET RESTE LIBRE UN REÇU DOIT VOUS ÊTRE PROPOSÉ EN ÉCHANGE DE VOTRE DON</p> 
 <p>VÉRIFIEZ LA PRÉSENCE SUR LE CALENDRIER, DU LOGO DES SAPEURS-POMPIERS DES YVELINES ET DE LA MENTION « SAPEURS-POMPIERS DE » SUIVI DU NOM DE LA CASERNE INTERVENANT SUR VOTRE COMMUNE</p>	 <p>ATTENTION AUX FAUX-VENDEURS SIGNALER TOUTE PERSONNE SUSPECTE OU INSISTANTE EN APPELANT LE 17 (POLICE) OU LE 18 (SAPEURS-POMPIERS)</p>

© 2020 - service communication

Le Maire,
Bernard MOISAN